

AGNOTOLOGIE, TRANSPARENCE ET FAKE NEWS : STRATÉGIES DE GUERRE INFORMATIONNELLE AUTOUR DU GLYPHOSATE.

François ALLARD-HUVER

Maître de Conférences en Communication stratégique et numérique à l'Université de Lorraine, Nancy et chercheur au Centre de recherche sur les médiations (CREM). Ses travaux de recherche s'intéressent aux controverses scientifiques, environnementales et sanitaires et plus spécifiquement aux questions liées aux pesticides et à l'alimentation. Il a actuellement la charge de trois projets de recherches pluridisciplinaires sur les controverses environnementales (Cap-Controverses), la transparence dans les discours sur le risque mercure en Guyane (DISTIC) et les compléments alimentaires (Manger-Droit).

Francois.allard-huver@univ-lorraine.fr

Pour plus d'informations et des publications récentes : www.allardhuver.fr & <https://cv.archives-ouvertes.fr/francois-allard-huver>

RESUMÉ

Considéré comme cancérigène probable depuis 2015, le glyphosate est un herbicide – principe actif du Roundup de Monsanto – au cœur d'une controverse scientifique durable. De nombreux acteurs – producteurs, utilisateurs de pesticides et leurs alliés – sont attachés à défendre le glyphosate à tout prix et contestent depuis longtemps les études qui alertent sur sa toxicité. Pour ce faire, ils n'hésitent pas à lancer, encourager voire manipuler de véritables polémiques afin de prendre le contrôle sur l'information scientifique. Il s'agit par-là d'influencer les médias, l'opinion publique et les décideurs politiques ou de faire taire les lanceurs d'alertes. Dans cet article, nous revenons sur plus d'une décennie de polémiques qui traduisent bien des guerres *par*, *pour* et *contre* l'information autour du glyphosate. En nous appuyant sur des travaux précédents et des études nouvelles, plusieurs cas feront l'objet d'une analyse spécifique permettant de bien comprendre le contexte agonistique et la nature des stratégies de désinformation, d'influence, de manipulation et de communication sur des sujets sensibles à l'œuvre ici.

Mots-clés

Controverse, glyphosate, information, Monsanto, science

ABSTRACT

Considered a probable carcinogen since 2015, glyphosate is an herbicide – the active ingredient in Monsanto's Roundup – at the heart of a long-lasting scientific controversy. Many players – producers, pesticides' users, and their allies – are committed to defend glyphosate at all costs and have long challenged studies that alert to its toxicity. To do this, they do not hesitate to launch, encourage or even manipulate real polemics in order to take control over scientific information and thereby influence the media, public opinion and political decision-makers or to silence scientific whistleblowers. In this article we look back on more than a decade of controversies that explain numerous wars *by, for* and *against* information around glyphosate. Based on previous works and new studies, several cases will be the subject of a specific analysis allowing a good understanding of the agonistic context and the nature of strategies of disinformation, influence, manipulation and sensitive communication at work here.

Keywords

Controversy, glyphosate, information, Monsanto, science

INTRODUCTION

De nombreuses controverses scientifiques et polémiques médiatiques sont aujourd'hui installées dans l'espace public autour des pesticides. Par leur impact sur la biodiversité, l'environnement, la santé animale ou humaine, les produits phytosanitaires conduisent aujourd'hui à de véritables guerres de l'information. Ainsi, la question de la désinformation des acteurs industriels, du silence des autorités et du manque de la transparence sur l'évaluation des risques liés aux pesticides, notamment le DDT, est dénoncée dès 1962 par Rachel Carson dans son ouvrage *Silent Spring – Printemps silencieux* (Carson, 2002). Dans le cadre de ce travail, nous nous intéressons tout particulièrement à l'herbicide glyphosate, principe actif du Roundup de la firme américaine Monsanto, installée à Saint Louis, Missouri, aujourd'hui la propriété de Bayer Crop Science. Depuis le début des années 2000, le glyphosate fait partie des herbicides les plus critiqués pour ses impacts environnementaux et sanitaires. Il cristallise également un nombre important d'oppositions dans l'opinion publique depuis la diffusion du documentaire de Marie Monique-Robin, *Le monde selon Monsanto*. Ainsi, l'herbicide apparaît bien souvent comme « un marqueur » caractéristique de l'attention des populations autour de la question des pesticides en général, tout autant pour sa notoriété que pour son caractère controversé qui s'amplifie au fil du temps. En effet, qualifié cancérigène probable depuis 2015 par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC), la molécule est au cœur d'une controverse scientifique où s'affrontent des « camps antagonistes » qui manifestent des « désaccords [...] argumentés, publicisés, polarisés et durables » (Rennes, 2016). Ici, les informations sur les risques, étant donné leur production, leur qualification ou leur circulation, sont au cœur de la controverse scientifique.

D'un côté, de nombreux acteurs – producteurs, utilisateurs de pesticides et leurs alliés – sont attachés à défendre le glyphosate à tout prix. Pour ce faire, ils contestent depuis longtemps les études et les chercheurs qui alertent sur sa toxicité. De plus, ils n'hésitent pas à lancer, encourager voire manipuler de véritables polémiques – *guerres* au sens grec du terme (Amossy et Burger, 2011 ; Kerbrat-Orecchioni, 1980) – afin de prendre le contrôle sur l'information scientifique et par là influencer les médias, l'opinion publique et les décideurs politiques afin d'obtenir des autorisations commerciales ou pour faire taire les lanceurs d'alertes. De l'autre côté, des acteurs issus de la société civile, de la sphère politique voire des chercheurs engagés s'emparent eux aussi de la question de la circulation de l'information et remettent en question la transparence des processus d'évaluation des risques liés aux glyphosates. Ils critiquent notamment les études produites par l'industrie et les agences sanitaires, tout en cherchant à proposer leurs propres savoirs sur le sujet. Ainsi, le glyphosate a quitté la simple sphère de la controverse scientifique pour s'affirmer comme un objet agonistique et idéologique de premier plan par le biais duquel s'affrontent des corpus idéologiques, des visions du monde, mais également des conceptions de la sphère publique diamétralement opposées (Dijk, 2006 ; Habermas, 1987). Plus

encore, nous avons pu montrer qu'à de nombreuses reprises la transparence de l'évaluation des risques liés aux pesticides et l'indépendance du champ scientifique dans ce cadre ont été mises à mal par les actions de certains acteurs (Auteur, 2020). Les dispositifs qui produisent, évaluent et diffusent l'information deviennent à leur tour objets de controverses, de polémiques complexes et d'affaires qui révèlent la méfiance réciproque voire les oppositions irréconciliables qui se sont installées entre les acteurs.

Dans cet article, notre corpus s'appuie sur l'analyse de travaux précédents et d'études nouvelles qui traduisent plus d'une décennie de controverses et de polémiques. Plusieurs cas comme les « Monsanto Papers », les « Portier Papers », l'« Affaire Séralini » ou encore la campagne « Secrets toxiques » font l'objet d'une attention spécifique. Ils nous permettent de bien comprendre l'environnement conflictuel et la nature des stratégies de désinformation, d'influence, de manipulation et de communication sur des sujets sensibles à l'œuvre ici. Quels sont alors les dispositifs, les processus et les stratégies déployés par les acteurs polarisés dans la controverse durable qui révèlent des guerres *par*, *pour* et *contre* l'information autour du glyphosate ? De prime abord, nous reviendrons sur la place de l'information en général dans les controverses et nous verrons en quoi le passage d'une controverse scientifique à une polémique médiatique prend souvent une dimension informationnelle. En second lieu, nous nous intéressons aux éléments qui relèvent de *guerres par l'information*. Si ces dernières débutent bien souvent au cœur des controverses scientifiques dans l'affrontement entre chercheurs, leur « débordement » dans l'espace public induit alors la nécessité pour les acteurs polarisés d'imposer un cadre idéologique et paradigmatique. En troisième lieu, notre travail cherchera à décrire en quoi certaines des stratégies observées s'inscrivent pleinement dans des *guerres contre l'information*. Qu'elles correspondent à des formes de manipulation de la connaissance qui relèvent de l'agnotologie et qu'il nous reviendra de qualifier (Foucart, Horel, et Laurens, 2020 ; Latour, 2012) ou bien de tentatives de désinformation ayant pour but de semer le doute sur les intentions et la crédibilité des chercheurs et des lanceurs d'alerte. Enfin, nous observerons dans une dernière partie ce en quoi les conflits liés à l'accès aux données d'évaluation des risques et aux données scientifiques témoignent ici de *guerres pour l'information*. On peut ainsi observer les limites des dispositifs construits par les acteurs institutionnels face à une demande sociale forte pour plus de transparence et d'accès à l'information.

L'information, pierre d'achoppement des controverses ?

Dans la « société du risque », les travaux sur les controverses sociotechniques, environnementales et sanitaires insistent sur le rôle central de la « transparence », de la communication, de la vulgarisation et de la médiatisation des informations scientifiques (Callon, Lascoumes, et Barthe, 2001 ; Carlino et Stein,

2019 ; Catellani et al., 2018 ; Comby, 2008). Dans une société post-industrielle où le « non-savoir » sur les risques domine, la production de savoirs spécifiques devient un enjeu stratégique pour les acteurs concernés (Beck, 2008 ; Chateauraynaud, 2011). Bien qu'ils soient fréquemment critiqués pour leur ineffectivité (Rosnay et Maxim, 2012), les systèmes construits autour de l'évaluation et de la gestion des risques liés aux pesticides sont organisés autour d'un paradigme informationnel qui privilégie et polarise l'attention autour de l'information, son accès et son accessibilité (Auteur, 2015). Cependant, des données « brutes » à l'article scientifique publié dans une revue en « double aveugle » sans oublier le texte vulgarisé qui circule dans la sphère publique, ce qu'on nomme l'information « scientifique » traduit en réalité plusieurs objets de natures différentes. Il en résulte parfois des incompréhensions et des confusions qui constituent en eux-mêmes des sujets de controverse (Stein, 2018).

Dans une perspective diachronique, l'information dans une controverse peut ainsi faire l'objet de multiples remises en question et être au centre d'intérêts stratégiques pour les acteurs (Doutreix, 2018 ; Umbhauer, 2010). Nous nous intéressons dans ce travail à celles qui sont le plus souvent propres à faire achopper les échanges : 1) *la remise en cause des paradigmes scientifiques* au cœur de controverses disciplinaires antérieures et internes au champ scientifique (Bourdieu, 1976 ; Kuhn, 2012) ; 2) *les conditions de production de l'information* notamment la complexité et le manque de transparence dans l'évaluation des risques (Maxim et al., 2017 ; Auteur, 2015) ; 3) *les interrogations sur l'objectivité et la neutralité* des experts et des scientifiques (Latour, 2010 ; Merton, 1973 ; Roqueplo, 1997) ; 4) *la mise en concurrence avec d'autres savoirs* et d'autres logiques – politiques, économiques, sociales – qui viennent à leur tour « équiper » le risque (Gilbert, 2003 ; 2013) ; 5) *la circulation dans des espaces autres* (discursifs, sociaux, techniques, etc.) et au travers de dispositifs et d'institutions ayant des enjeux différents. Plus encore, la transformation d'une controverse en polémique relève bien souvent d'un conflit autour de l'information, sa nature, ses processus de production, sa qualification par les acteurs tout autant que les conditions de son existence dans la sphère publique. Les travaux d'Yves Jeanneret sur les « affaires » dans le champ scientifique, en particulier l'« Affaire Sokal », ont ainsi montré que c'est la circulation de l'information dans des espaces de discours différents – sa trivialité – qui conduisait à des « querelles » entre acteurs et institutions (Jeanneret, 1998 ; 2014). Qu'il s'agisse de conflits de légitimités entre les sphères discursives et les institutions où sont diffusés et interprétés les faits scientifiques ou qu'il s'agisse du caractère polychrétique de l'information, c'est-à-dire qu'elle « fait toujours acte dans plusieurs sens à la fois » (Jeanneret, 1998 : 20), les controverses nous amènent toujours à nous interroger sur ce qui fait que des informations circulent ou non : « la culture triviale est tout sauf un *laisser-faire, laisser-passer*, une diffusion générale des informations » (Jeanneret, 1998 : 21).

Ainsi, dans le passage de la controverse scientifique à la polémique médiatique, dans des « situations où un différend entre deux partis est mis en scène devant un public tiers dès lors placé en position de juge » (Lemieux, 2007) celui qui contrôle l'information sur la controverse, celui qui la fait circuler – ou non – prend l'avantage stratégique sur la partie opposée. Il en résulte un changement de régime dans la nature communicationnelle et informationnelle des situations où l'on observe alors : « non un cadre de discussion défini, mais la superposition de plusieurs espaces ; non un problème disciplinaire, mais un objet fuyant ; non une écriture normée, mais des rhétoriques hétérogènes » (Jeanneret, 2010). De ce fait, la controverse quitte la sphère de la raison scientifique pour entrer dans le domaine de la polémique où « il importe peu de savoir qui a raison » (Kerbrat-Orecchioni, 1980) et où tous les coups sont permis. La dimension agonistique des polémiques médiatiques conduit à ce qu'Umberto Eco qualifie de « guerre du faux », c'est-à-dire une situation dans laquelle « l'usage de ne pas respecter la condition minimale de la vérité se diffuse [...]. Le groupe se défait et une guerre de tous contre tous commence » (Eco, 2008 : 257). Plus encore, ce changement de régime informationnel et communicationnel conduit les acteurs impliqués à manifester une volonté de manipuler les tiers en position de juge, ceux qui observent le conflit à l'œuvre (Mauger-Parat et Peliz, 2013). Ce type de situation n'est pas sans rappeler les problématiques que rencontre la sphère publique au temps des « fake news » et des « vérités alternatives » qui installent une ère de la post-vérité et qui prolifèrent par la multiplication des stratégies de désinformation (Auteur, 2018 & 2021 ; Huyghe, 2016). Nonobstant, les controverses manifestent la complexité des sociétés du discours qui régulent et régissent le discours scientifique (Foucault, 2009b ; Rennes, 2016) tout comme des champs qui se structurent et s'affrontent dans la vie sociale de la science en général (Bourdieu, 1976 ; 1997). Dès lors, au cœur de nombreuses controverses scientifiques, l'information constitue bien souvent le nœud du conflit, la pierre d'achoppement des controverses.

L'information dans la controverse scientifique : ce par quoi on se bat.

Le statut controversé du glyphosate en tant que molécule herbicide a récemment conduit de nombreux gouvernements à questionner la possibilité de son retrait définitif du marché. Dans un contexte, les acteurs engagés dans la controverse se doivent de gagner l'opinion et les décideurs à leur cause. Il y a ici, la volonté parfois manifeste de « subvertir » les processus de circulation de l'information pour la tourner à son avantage (Lucas et Tiffreau 2001). D'une part, les acteurs intéressés à la défense de la molécule et motivés par un intérêt catégoriel économique (industriels et leurs lobbies) ou professionnel (agriculteurs et leurs lobbies) cherchent à minimiser les risques voire à les nier afin de retourner le doute à leur profit pour continuer à utiliser la molécule controversée. D'autre

part, les acteurs de la société civile ainsi que des chercheurs engagés pour l'interdiction du glyphosate et se présentant en défenseurs de l'environnement et de la santé explorent la nécessité de produire des informations et des savoirs nouveaux à même de faire évoluer le débat voire de dépasser la controverse durable qui s'est installée. Aussi, notre premier corpus d'analyse est celui des « Monsanto Papers », véritable « mine » de documents internes, rendus publics en 2017. Ils révèlent la complexité des stratégies mobilisées par la firme pour défendre à tout prix son herbicide phare. Nous mobilisons également un deuxième corpus sur les études « citoyennes » menées par la « Campagne Glyphosate » entre 2018 et 2020 pour attester de l'ampleur de la contamination au glyphosate dans la population générale.

Faisant face à de nombreux procès aux États-Unis relatifs à la dangerosité du glyphosate, notamment celui du jardinier Dewayne Johnson, la firme Monsanto se voit contrainte de mettre à disposition des avocats de la partie civile un nombre important de documents internes. En mars 2017, à l'occasion d'un de ces procès, le cabinet d'avocats Baum, Hedlund, Aristei & Goldman fait le choix de rendre publics les documents obtenus afin d'influer sur l'opinion publique, mais également sur le jugement à venir. Dans la lignée d'enquêtes journalistiques complexes tirées de « fuites » (*leaks*), ces documents sont alors nommés « Monsanto papers » et ils circulent abondamment dans les réseaux pro et anti-glyphosates. Outre le fait que leur mise à disposition du public constitue un bon exemple de guerre par l'information, ces documents nous permettent également de mesurer les efforts de lobbying et d'influence engagés par la firme de Saint Louis pour reprendre contrôle de l'environnement informationnel sur le glyphosate (Auteur, 2020). L'analyse des documents révèle en effet plusieurs stratégies intéressantes.

Dès le milieu des années 80, Monsanto manifeste une volonté constante d'influencer l'agence sanitaire et environnementale nord-américaine Environmental Protection Agency (EPA) par des actions de lobbying, des pressions sur ses membres voire des tentatives pour modifier des sites gouvernementaux « en coulisse », « *Behind the scene* » (Monsanto, 2001). Il s'agit alors d'éviter toute demande supplémentaire d'études en matière d'évaluation des risques liés au glyphosate tout comme de forcer l'agence à défendre publiquement le glyphosate et les études produites par Monsanto allégeant de son innocuité. On se retrouve bien en face d'une volonté de maintenir un *statu quo* favorable à l'industrie en renouvelant des autorisations sur la base d'études datées tout autant qu'en invitant une institution tierce, normalement garante de l'intérêt général, à prendre parti pour Monsanto et à défendre les informations fournies par la seule firme. Cette stratégie traduit l'ingérence d'un acteur privé au cœur de la controverse scientifique afin de ne pas remettre en cause les paradigmes scientifiques qui servent les intérêts de l'entreprise.

Plus encore, l'entreprise s'appuie également sur les incertitudes de l'information scientifique en controverse pour mener une véritable guerre informationnelle jusqu'au cœur des revues scientifiques et des rapports des agences d'évaluation du risque. Cette *guerre par l'information* passe par l'utilisation de tout un réseau de chercheurs alliés et de stratégies de « ghostwriting » – de prêtes plumes – afin d'assurer que les discours et les savoirs qui circulent sur la molécule controversée ne tiennent compte que du seul cadre idéologique et paradigmatique choisi par la firme. Ainsi, comme précisé lors d'échanges internes, Monsanto cherche à avoir « des personnes et des informations en place pour résoudre les problèmes liés aux biotechnologies, incluant le Roundup » (Fig. 1) (Monsanto, 1999). Ce réseau d'experts sera sollicité pour prendre part aux débats scientifiques et favorisé par des accès privilégiés aux données de l'entreprise. Certains chercheurs sont même payés à plusieurs reprises pour rédiger des articles « indépendants » sur le glyphosate alors que les experts internes de Monsanto leur fournissent clés en main les textes des parties les plus controversées sur le glyphosate. Des liens sont même entretenus avec des éditeurs de revues scientifiques de références ce qui sème le doute sur l'indépendance de ces dernières (Auteur, 2020). Plus encore, c'est des pans entiers des rapports d'autorisations « indépendants » rédigés par les autorités européennes qui sont parfois soupçonnés d'avoir été « plagiés » depuis les documents fournis par Monsanto (Foucart, 2019). En somme, on retrouve bien la volonté de dominer voire de saturer l'espace informationnel avec les seuls savoirs produits et validés par l'industriel tout comme une volonté de contrôler les conditions de production de l'information.

Message

From: HEYDENS, WILLIAM F [FND/1000] [/O=MONSANTO/ [REDACTED]]
 Sent: 5/26/1999 2:09:18 PM
 To: [REDACTED]
 Subject: RE: FW: SCIENTIFIC OUTREACH COUNCIL MEETING

[REDACTED]

I thought you were in the loop on what Jerry was trying to accomplish with setting up this 'Scientific Outreach Plan'. It's somewhat difficult to explain over e-mail, as the Plan is forming and evolving as we go along. But basically, Jerry wants to make sure we have the people and information in place to resolve issues related to biotechnology, including Roundup. An underlying concept is that our opponents are extremely well Networked but we are not.

Western Europe is the first priority for obvious reasons, but the plan is to cover the whole world.

Figure 1 : Extrait d'une correspondance interne tiré des « Monsanto Papers »

En conséquence, cette attention accrue autour de l'information scientifique et les doutes relatifs à sa validité, conduisent alors les acteurs issus de la société civile à passer du statut de commentateur de l'information scientifique à celui de producteur de nouvelles informations. Ainsi, entre 2018 et 2020, l'association « Campagne glyphosate » (« CG ») fait réaliser sous contrôle d'huissier plus de

6 800 tests d'urines afin de déterminer le niveau de glyphosate qu'elles contiennent (Auteur, 2021). Née dans le sillon du mouvement des « faucheurs volontaires d'OGM » et de leurs actions médiatiques, la campagne rencontre un grand succès et conduit à une mobilisation importante de citoyens soucieux d'obtenir une information fiable, indépendante et personnelle sur leur exposition au glyphosate. Ces derniers affirment vouloir : « *de vraies études pour savoir. Pas payées par le fabricant* » (Charente Libre, 2019). Cette « volonté de savoir » (Foucault, 1997 ; 2009 a) au cœur de la longue controverse traduit un double changement dans leur rapport à l'information. En premier lieu, une prise de conscience de l'influence que cette dernière a sur eux, ce qui les conduits de « public subissant » les risques à public « conscient » puis « agissant » contre les risques (Grunig, 2013 ; Grunig et Repper, 1992). En second lieu, cette prise de conscience des citoyens s'accompagne d'une forme d'encapacitation informationnelle. Puisque l'information produite par les acteurs industriels et les instances en charge de l'évaluation du risque leur échappe, ils produisent leurs propres savoirs. Comme nous l'avons démontré par ailleurs, en devenant un « public producteur de savoir » les citoyens cherchent à se réapproprier des logiques propres à la controverse dans sa complexité (Auteur, 2021). Dans la guerre par l'information, les citoyens cherchent alors à dépasser les interrogations sur l'objectivité et la neutralité de l'information sur le glyphosate en contrôlant les conditions de production de l'information.

Plus encore, en doublant les prélèvements d'urine d'un questionnaire de vie conçu avec l'aide de chercheurs, la « Campagne Glyphosate » cherche également à produire des statistiques qui seront à même de circuler dans la sphère publique et médiatique, et donc d'influencer potentiellement l'opinion sur le sujet du glyphosate. Ce faisant, ils mettent également en concurrence les connaissances théoriques sur les risques avec d'autres savoirs issus de leur pratique. Nonobstant, si la validité des contaminations détectées par prélèvements d'urines suscite à son tour une controverse, les actions engagées par les citoyens parviennent à replacer au premier plan de la controverse « durable » la nécessité d'établir des critères scientifiques partagés pour mesurer les risques dans les populations. Elles amènent également de nombreux scientifiques à s'emparer à leur tour de cette question (Connolly, Coggins, et Koch 2020 ; Connolly et al. 2020 ; Venisse et Dupuis 2019). D'un point de vue de la guerre qui se joue autour du glyphosate, si la nature et les processus de production de l'information sont fréquemment au cœur des polémiques, force est de constater que l'information est aussi *ce par quoi on se bat*, et ce, dans différentes sphères du discours, à commencer par la sphère scientifique.

L'information en contexte polémique : ce contre quoi on se bat.

Face à la diffusion croissante de « fausses nouvelles » dans la sphère publique, la controverse sur le glyphosate n'est pas épargnée par des stratégies qui visent à remettre en cause la validité des savoirs scientifiques voire à discréditer les scientifiques eux-mêmes. Dans un environnement médiatique où les faits deviennent alternatifs, où l'opinion vaut bien le fait et où la « vérité scientifique » n'est plus qu'une opinion parmi d'autres (Arendt, 2013), certains acteurs n'hésitent plus à se battre contre l'information et le savoir pour espérer un avantage stratégique dans le débat. Alors que la controverse a quitté le champ du discours scientifique et qu'elle a investi la sphère publique dans toute sa complexité, l'enjeu est alors de propager le doute, en retournant les arguments de la science contre elle ou en ostracisant les scientifiques du débat public (Latour, 2012). De nombreux travaux ont été consacrés à ces techniques qui relèvent de la communication sur les sujets sensibles (Libaert et Allard-Huver, 2014), de la désinformation (Badouard, 2017), de l'exploitation de la crédulité (Bronner, 2013) ou du champ d'études de l'agnostologie en général (Foucart, Horel, et Laurens, 2020 ; Jas, 2015 ; Pénet, 2019). Nous observons d'ailleurs une amplification de ces phénomènes à la suite de la polémique engendrée par la qualification en 2015 du glyphosate comme cancérigène probable par le CIRC.

Alors que de nombreux pays révisent leur autorisation de mise sur le marché de la molécule, les acteurs industriels semblent aux abois et n'hésitent pas à faire preuve de stratégies de communication « limites ». Comme nous avons pu le montrer par ailleurs, plusieurs facteurs semblent expliquer la circulation croissante d'informations fallacieuses :

- 1) le degré d'opposition et d'éloignement idéologique, voire axiologique des acteurs engagés dans la controverse ;
- 2) la différence des forces en présence, le mensonge, le fake ou la fausse nouvelle étant l'arme de ceux qui se pensent en situation de faiblesse ou en danger ;
- 3) le degré d'échange et la fréquence des contacts et escarmouches entre les opposants » (Auteur, 2020).

Ici les évolutions récentes de l'environnement médiatique, contribuent à renforcer d'autant plus cette circulation. On se retrouve en effet face à des communautés d'acteurs très mobilisées politiquement et polarisées idéologiquement sur les réseaux socionumériques autour du glyphosate (Vanderbiest, 2019). Dans ce cadre, ce sont les stratégies qui visent à dénigrer les scientifiques opposés au glyphosate qui nous intéressent spécifiquement. Ces dernières traduisent, par métonymie, une volonté de semer le doute sur les informations qui n'arrangent pas les industriels tout comme une volonté de disqualifier tous les travaux de recherche engagés dans la redéfinition des paradigmes de la toxicologie moderne et donc d'impacter durablement la sphère des savoirs. Nous mobilisons plusieurs « affaires » afin de distinguer les mécanismes des *guerres contre l'information* autour du glyphosate.

En premier lieu, nous nous sommes intéressés à Gilles-Éric Séralini. Professeur de biologie à l'Université de Caen, cofondateur du Comité de recherche et d'information indépendantes sur le génie génétique (CRIIGEN) c'est un spécialiste du glyphosate et des OGM, tout comme un lanceur d'alerte connu du grand public. En 2012, il publie une étude, sur les liens possibles entre glyphosate, maïs OGM et tumeurs chez les rats. Cette dernière suscite une vive controverse scientifique. La médiatisation de son travail provoque également une intense polémique médiatique qui aboutira à l'« Affaire Séralini ». Fait rarissime dans le monde scientifique, son étude est retirée par Wallace Hayes, l'éditeur de la revue *Food and Chemical Toxicology*. L'analyse des « Monsanto Papers » démontre une campagne importante de dénigrement lancée par l'entreprise visant à faire passer Gilles-Eric Séralini pour un « activiste » producteur de « *junk science* », c'est-à-dire de « science poubelle ». Ainsi, plusieurs documents témoignent de liens d'intérêts manifestes entre Wallace Hayes, payé par Monsanto en tant que consultant au moment de l'Affaire Séralini, tout autant que son engagement actif dans la campagne de discrédit de l'étude de Séralini, agissant de concert avec l'entreprise en faveur du retrait. Même si la manipulation est éventée, le conflit d'intérêts de l'éditeur scientifique sème le doute sur la validité des études scientifiques en général, et sert indirectement les intérêts d'un acteur qui cherche à agir contre la science.

De plus, la firme accuse en filigrane le biologiste français de faire de la « fake science », c'est-à-dire « un savoir communiqué sous des apparences vraies dans l'intention d'induire le public en erreur » (Pénet, 2019). De même, dans deux ouvrages édités par le think tank libéral Fondapol, Marcel Kuntz, biologiste, fait des des chercheurs opposés au glyphosate des tenants de l'« alterscience » (Moatti, 2013) n'hésitant pas à qualifier le CRIIGEN « d'organisation activiste à coloration scientifique » (Kuntz, 2020 : 30) ou à faire de Séralini, un « militant » partisan d'une « l'idéologie postmoderne » qui « valorise le relativisme et le politiquement correct, et favorise le communautarisme » (Kuntz, 2019 : 34). En faisant ainsi de Séralini, un simple « militant », et en retournant les interrogations sur l'objectivité et la neutralité contre le chercheur et ses travaux, les acteurs proglyphosate cherchent donc à disqualifier un producteur d'informations qui dérange.

Dans le cas des « Portier Papers », certains acteurs en faveur du glyphosate n'hésitent pas à diffuser et mettre en scène une « fake news » pour ternir la réputation d'un chercheur, créer un contre-feu et semer le doute sur le CIRC. Tout part d'un article tiré du blog *The Risk-Monger* tenu par l'ancien lobbyiste de Monsanto David Zaruk qui accuse Christophe Portier d'être un « marchand de peur » en situation de conflit d'intérêts au moment de son témoignage devant le CIRC (RiskMonger, 2017). En effet, Christopher Portier, biostatisticien consulté par le CIRC pour son rapport sur le glyphosate, est également un des experts rémunérés par les avocats de l'accusation lors des procès contre la firme Monsanto. Il fait alors l'objet d'une intense campagne de dénigrement dans les réseaux proglyphosate et sur twitter. Ici, c'est une véritable campagne de désinformation et

de propagande qui est lancée. En effet, l'article de Zaruk fait croire à la découverte d'un « leak », en jouant sur les dates et en gonflant l'importance du témoignage de Portier dans le rapport du CIRC. De même, il fait écho à la campagne discrète de dénigrement lancée par Monsanto contre l'institution. Cette « fake news » joue le rôle d'un contre-feu pour diffamer un scientifique et, par ricochet, le rapport gênant du CIRC (Foucart et Horel 2017) et ce au moment où les « Monsanto Papers » occupent l'espace médiatique. Plus encore, la « diffusion d'informations partiales, incomplètes ou fausses » traduisent ici des « falsifications [intentionnelles], pour faire adhérer à une cause et convaincre (c'est la propagande) ou influencer l'opinion publique (c'est la désinformation) » (Simonnot, 2007), et donc une volonté de « dévaluer » l'information scientifique en général.

À l'instar du rapport complexe qu'entretiennent les industriels avec le développement durable et les « vérités qui dérangent », ces cas illustrent bien selon nous les stratégies de doute développées par certains acteurs dans l'objectif de défendre un intérêt catégoriel (Dagenais, 2010 ; 2015 ; Harbulot et Marcon, 2017 ; Libaert et Allard-Huwer, 2014).

Dans ce cadre, on ne peut pas considérer que l'ensemble des acteurs impliqués cherchent délibérément à tromper ou à mentir, mais force est de constater qu'ils entretiennent, par leurs présupposés idéologiques et paradigmatiques – qu'ils sont les premiers à critiquer chez les autres –, des processus qui relèvent de l'agnotologie. Comme le rappelle Nathalie Jas, il ne s'agit pas d'une « action malveillante », mais plutôt « [d'une] série de facteurs [qui] contribuent, dans les espaces scientifiques, à engendrer des controverses durables, à minorer ou écarter des connaissances, à laisser et entretenir des parts d'ombre sur certains dangers » (Jas, 2015). Ce faisant, dans le cadre du glyphosate, en discréditant des chercheurs et des institutions, ces acteurs fabriquent de l'ignorance (Oreskes et Conway, 2011 ; Proctor, 2014) et font la guerre au savoir, contre l'information.

La transparence de l'information sur les risques : ce pour quoi on se bat.

Dans les analyses précédentes, nous avons pu voir que l'information est bien souvent à la fois *ce par quoi* et *ce contre quoi* les acteurs de la controverse sur le glyphosate s'affrontent. Nonobstant, dans un contexte où domine la méfiance, où les chercheurs et les institutions sont remis en cause et où des intérêts économiques et politiques majeurs sont mobilisés, l'information peut également devenir *ce pour quoi* on se bat. En effet, en ce qui concerne les pesticides, c'est au moment de l'évaluation des risques – responsabilités des agences sanitaires – que les principaux savoirs sont produits. L'enjeu est alors de qualifier et d'identifier les risques d'une molécule en s'appuyant sur des études confidentielles fournies par les industriels. Or, depuis de nombreuses années, l'industrie qui transmet aux agences sanitaires européennes ses données d'homologation

(études d'impact, études scientifiques de toxicité, composition des produits, etc.) refuse que celles-ci soient accessibles au grand public ou aux chercheurs indépendants sous prétexte qu'elles relèvent du secret des affaires. Dans un climat de suspicion généralisé sur les conflits d'intérêts entre autorités sanitaires, chercheurs et industriels, de nombreuses ONG demandent la transparence et l'accès à ces informations. Ainsi, la question de la transparence de l'information au cœur de la gestion des risques est devenue un des motifs majeurs d'affrontements dans la polémique sur le glyphosate tout comme un ressort majeur de l'attention des opinions publiques (Aïm, 2006 ; Catellani et al., 2015 ; Libaert, 2003). Face à cette crispation, les institutions en charge de l'évaluation du risque répondent aux demandes sociétales au travers de dispositifs techniques dans la lignée des législations qui font du droit à l'information un ressort majeur de la « démocratie électronique » (Wojcik, 2010). La mise en place de dispositifs d'accès à l'information répond donc à cette injonction sociétale non sans créer à son tour de nouvelles opacités et de nouvelles polémiques (Appel, Massou, et Boulanger, 2010 ; Yu et Robinson, 2012). Deux cas nous intéressent ici : le conflit opposant l'Autorité européenne de sécurité alimentaire (EFSA) et Gilles-Eric Séralini sur le secret des données d'évaluation du glyphosate, et le récent arrêt de la Cour de justice de l'Union Européenne (CJUE) renforçant le droit à l'information dans le cadre des procédures d'autorisation des pesticides.

De prime abord, lors de « l'Affaire Séralini », la question de la transparence des études est dès le départ au cœur des revendications de Gilles-Eric Séralini. Ce dernier demande, lors d'une audition devant l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) : « que les tests réglementaires soient publics, indépendants des compagnies, soumis à une expertise contradictoire » (ANSES, 2012). Faisant suite à la polémique générée par sa publication controversée de 2012, l'EFSA décide de donner accès aux « données brutes » de l'évaluation initiale du maïs Monsanto pour faire taire les allégations d'opacité à son encontre : « L'EFSA a fourni ces données dans le cadre d'une procédure courante de communication des informations connue sous le nom de demande d'accès public aux documents » (EFSA, 2012). Cette décision suscitera par ailleurs l'ire de Monsanto qui menacera un temps l'EFSA d'actions judiciaires, furieuse de voir « ses » données exposées. Or, non seulement les documents mis en ligne sont caviardés et dans des formats qui ne permettent pas l'extraction des données, mais ils ne contiennent pas les données brutes relatives au glyphosate. En réaction, Gilles-Eric Séralini dépose les données brutes de son étude chez un huissier et refuse de les diffuser tant que l'EFSA ne rendra pas publiques les études financées par l'industrie. Le conflit qui en résulte amène un débat sur la question de la confidentialité des données de l'évaluation, tout comme sur la nature de ce qui est entendu comme transparence. En effet, alors que le chercheur demande l'accès aux données, l'institution lui donne seulement accès aux documents – altérés – et ne donne que des données partielles. Ce conflit traduit une double illusion au cœur du paradigme informationnel des dispositifs construits pour promouvoir la transparence : d'une part, que donner accès aux

données dites « brutes » permettrait de faire advenir la transparence entre les acteurs, ce qui est loin d'aller de soi (Davies et Frank, 2013 ; Yu et Robinson, 2012) ; d'autre part, que cette mise à disposition de « pures données, livrées de manière brute comme des data » (Aim, 2006) rendrait superfétatoires la médiation informationnelle et les médiateurs (Goria et Knauf, 2006). Il y a donc bien confusion sur la nature même de la demande sociétale, tout comme interrogation sur ce qui est ou non de l'« information » socialement utile et valorisable (Jeanerret, 2007). Ainsi, les données détenues par le chercheur deviennent un moyen de faire pression, une monnaie d'échange. L'enjeu est de rendre enfin accessibles des données nécessaires pour arriver à un niveau juste et équitable de connaissances entre les parties engagées dans la controverse.

Le deuxième cas que nous traitons ici s'inscrit dans la suite directe des demandes sociétales et des actions de collectifs citoyens pour renforcer l'accès à l'information sur les études d'évaluation des risques liés au glyphosate. Dès 2017, poursuivis pour avoir détruit des bidons de glyphosate en grandes surfaces les militants à l'origine de la « Campagne Glyphosate » soumettent à la Cour de justice de l'Union Européenne (CJUE) une demande de décision préjudicielle concernant la validité des réglementations européennes sur l'évaluation des risques notamment sur des enjeux informationnels et de transparence. En octobre 2019, en réponse à cette saisine, la CJUE rend un arrêt qui précise la législation européenne. D'une part, il est demandé aux industriels de fournir des données plus complètes sur la carcinogénicité des molécules (notamment à long terme), et donc de renforcer la qualité de l'information disponible. D'autre part, les agences sanitaires doivent prendre en compte les effets croisés des différentes substances, et donc faire discuter les savoirs et faire évoluer les paradigmes sur l'information scientifique. Le texte renforce également le droit à l'information sur plusieurs points. Non seulement l'arrêt réduit fortement le recours au motif du « secret des affaires » pour rendre confidentielles les données des industriels, mais il exige également plus de transparence sur les substances commercialisées et rappelle l'obligation des États de réaliser des études indépendantes. Ils ne doivent pas se limiter aux seuls travaux fournis par les industriels dont on ne peut parfois pas vérifier l'authenticité. Cette volonté de transformer les rapports à l'information dans l'évaluation des risques s'inscrit donc dans un contexte où « le droit à l'information se transforme en devoir d'information. La mise en visibilité et lisibilité du social devient une exigence allant à l'encontre du secret et de l'opacité des critères de décision » (D'Almeida, 2007 : 53). Dans ces deux cas, on observe bien des dynamiques où l'information devient *ce pour quoi* on se bat. Nonobstant, ces combats dépassent les limites d'un paradigme informationnel qui ne serait construit que par la mise à disposition de données ou d'informations. Ils s'inscrivent bien dans une démarche pour plus de transparence et pour plus de qualité dans l'information qui circule. Il est alors nécessaire de la rendre plus intelligible et plus compréhensible, plus complète tout comme de s'assurer de l'indépendance des processus et des acteurs qui la produisent. De ce fait, en

contexte de controverse scientifique, l'action des militants et leur capacité à ester en justice, s'inscrivent bien dans une guerre pour l'information.

CONCLUSION : peut-on dépasser la dimension agonistique ?

Au-delà d'une simple controverse sur une molécule, les conflits qu'on observe autour du glyphosate traduisent la complexité des acteurs et le tournant agonistique qui remet en cause les rapports entre information, science et communication dans la sphère publique en général.

Ainsi, la *guerre par l'information* dans le contexte d'une controverse durable se joue essentiellement autour de trois dynamiques informationnelles et communicationnelles : la production de l'information scientifique et la réappropriation par certains acteurs de ces domaines traditionnellement réservés aux chercheurs ; la mainmise sur les dispositifs en charge de valider l'information scientifique et leur détournement au service d'une idéologie ; la saturation de l'espace informationnel par des contenus obsolètes ou servant une vision partisane de la science. Ici, le rôle des médiateurs et des spécialistes de l'information, apparaît comme crucial tant la défiance dans la production, la diffusion et la circulation de l'information en controverse appelle à rétablir des tiers de confiance.

Les tiers de confiance font également cruellement manque dans le cadre de ce qui relève de la *guerre contre l'information*. En dehors de la volonté manifeste de contrôler les sources d'informations scientifiques à tous les niveaux, de sa production à son évaluation par les pairs puis son utilisation dans le cadre des procédures de mises sur le marché, nous ne pouvons que noter qu'à de multiples occasions, le ton choisi par les acteurs industriels est celui de l'opposition idéologique « nous » contre « eux » et que le champ lexical de la guerre et de l'affrontement sont souvent présent pour expliciter les rapports avec la société civile et les autres chercheurs « non-alliés » (Amossy et Burger, 2011 ; Dijk, 2006). En effet, la disqualification, parfois brutale, des autres producteurs de l'information scientifique au moyen de discours fallacieux et de formules péjoratives ne peut se comprendre qu'à partir du moment où la rupture est consommée entre les opposants et que l'incommunication domine. Comme le rappelle Alexandre Koyré, dans « un monde d'adversaires irréductibles et irréconciliables », le mensonge « deviendrait obligatoire, il se transformerait en vertu ». Ce faisant, la multiplication des actions de désinformation qui sème le doute sur l'information en général est une conséquence logique de la *guerre contre l'information*. Il revient alors aux spécialistes de l'intelligence économique de décrypter, valider et « assainir » d'une certaine manière l'environnement informationnel en redonnant sa véritable valeur positive et démocratique au lobbying (Marcilly 2012), mais également à leur tour d'agir contre les marchands de doute.

Dès lors, on ne peut que constater avec amertume que certains acteurs supranationaux et en charge de l'évaluation des risques, fassent parfois le choix de construire, privilégier et entretenir « des dispositifs favorables aux intérêts industriels et économiques dominants » (Jas, 2015). Ces choix peuvent être la conséquence de liens forts entre des personnes (Vogel, 2013), de procédures d'évaluations qui jugent les actions citoyennes comme « irrationnelles » (Rothstein 2003) voire de dispositifs d'accès à l'information incomplets et ineffectifs (Rosnay et Maxim 2012). Ainsi, on entre dans une dynamique de *guerre pour l'information* où les données, de leur possession à leur circulation, sans oublier leurs formes technosémiotiques, sont au cœur des oppositions entre les acteurs. Le combat de certains acteurs pour rétablir la transparence ne doit alors pas être compris comme la mise à disposition d'une information brute, pure data. La transparence requiert des médiateurs de confiance et des dispositifs dont les processus de fonctionnement sont eux transparents. C'est bien un combat pour faire reconnaître le droit à l'information tout autant que le droit à des médiateurs de qualités et de confiance qui se joue ici.

Pour conclure sur la controverse durable autour du glyphosate, si la rupture idéologique et paradigmatique est consommée avec les acteurs de la société civile, les actions que nous avons pu observer de la part des chercheurs engagés et des collectifs citoyens traduisent *a contrario* une volonté de dépasser les polémiques à l'œuvre. L'enjeu pour eux est de faire en sorte que la controverse réinvestisse son champ et dans son espace discursif d'origine. Dans ces contextes, l'information est bien la pierre d'achoppement des conflits, mais elle traduit aussi des conceptions de la sphère publique qui s'opposent. D'un côté, des systèmes en charge de l'évaluation et la gestion des risques, promoteur de dispositifs techniques et tenant d'un « agir communicationnel » (Habermas, 1987) qui permettrait de matière normative voire illusoire d'arriver à une entente et une intercompréhension entre les parties quand bien même on nie et on dissimule des rapports de forces sous-jacents (Ballarini, 2012). De l'autre, des acteurs qui se sont construits dans la lutte (Neveu, 2011), pour faire advenir la « vérité » scientifique face à des technologies contestées (Arendt, 2013 ; Stein, 2020), et pour qui l'information reste *ce par quoi, ce contre quoi et ce pour quoi* on se bat.

RÉFÉRENCES

ALLARD-HUVER, F. La question de la « transparence » dans l'évaluation du risque : l'« Affaire Séralini ». Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, 2015.

ALLARD-HUVER, F. « Discours, intox et contre-discours en controverse scientifique : l'affaire des "Portier Papers" ». In: Fake news, rumeurs, intox. Stratégies et visées discursives de la désinformation, L'Harmattan Paris, 2020.

ALLARD-HUVER, F. « Fausses informations, réseaux sociaux et élections : Une perspective info-communicationnelle sur le référé fake news ». In Le référé fake news, nécessité ou gadget ? Presses Universitaires de Lorraine, Nancy 2021.

ALLARD-HUVER, F. « Glyphosate, la "guerre des urines" a bien eu lieu. » Les Enjeux de l'information et de la communication, 2021.

* * *

AÏM, O., « La transparence rendue visible. Médiations informatiques de l'écriture », *Communication & Langages* 147 (1), 2006.

AMOSY, R., et BURGER, M., « Introduction : la polémique médiatisée », *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, n° 31 (avril), 2011.

ANSES, « Saisine 2012-SA-0227 Relatif à l'étude de Séralini et al. (2012) « Long term toxicity of a ROUNDUP herbicide and a ROUNDUP-tolerant genetically modified maize » Audition du 10 octobre 2012 (séance du matin). » 2012.

APPEL, V., MASSOU, L., et BOULANGER, H., *Les dispositifs d'information et de communication*, De Boeck Supérieur, Paris, 2010.

ARENDT, H., *La crise de la culture : Huit exercices de pensée politique*, Gallimard, Paris, 2013

BADOUARD, R., *Le Désenchantement de l'Internet : Désinformation, Rumeur et Propagande*, FYP Éditions, Limoges, 2017.

BALLARINI, L., « Espace public » et recherche critique : pourquoi se méfier d'un concept passe-partout », *80 ème congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas) : Où (en) est la critique en communication ?*, Association francophone pour le savoir (Acfas), May 2012, Montréal, 2012.

BECK, U., *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Flammarion, Paris, 2008.

BOURDIEU, P., « Le champ scientifique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 2 (2), 1976.

- BOURDIEU, P., *Les usages sociaux de la science*, Éditions Quæ, Paris, 1997.
- BRONNER, G., *La démocratie des crédules*, PUF, Paris, 2013.
- CALLON, M., LASCOUMES, P., et BARTHE, Y., *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Éditions du Seuil, Paris, 2001.
- CARLINO, V., et STEIN, M., *Les paroles militantes dans les controverses environnementales*. PUN-Editions universitaires de Lorraine, Nancy, 2019.
- CARSON, R., *Silent spring*. 40th anniversary ed., 1st Mariner Books ed., Boston, 2002
- CATELLANI, A., LIBAERT, T., HAMBURSIN, C., et CRUCIFIX, A., *La communication transparente l'impératif de la transparence dans le discours des organisations*, Presses universitaires de Louvain, Louvain-La-Neuve, 2015.
- CATELLANI, A., PASCUAL ESPUNY, C., PUDENS MALIBABO L., et JALENQUES VIGOUROUX, B., « Post-normal science and environmental communication: Talking about risk, uncertainty and controversies ». In *7th European Communication Conference - Centers and Peripheries: Communication, Research, Translation - ECREA congress*. Lugano, Switzerland, 2018.
- CHARENTE LIBRE, « Environnement : la Charente positive au glyphosate ». *Charente Libre*, 17 mai 2019.
- CHATEAURAYNAUD, F., *Argumenter dans un champ de forces : essai de balistique sociologique*, Pétra, Paris, 2011.
- COMBY, J-B., « Créer un climat favorable : valorisation publique, médiatisation et appropriations au quotidien. » Thèse de sciences sociales en information et communication., Institut Français de Presse/Université Paris 2, 2008.
- CONNOLLY, A., COGGINS, Marie A., et KOCH, Holger M., « Human Biomonitoring of Glyphosate Exposures: State-of-the-Art and Future Research Challenges », *Toxics* 8 (3), 2020.
- CONNOLLY, A., KOSLITZ, S., BURY, D., BRÜNING, T., CONRAD, A., KOLOSSA-GEHRING, M., COGGINS, M., A., et KOCH, H. M., « Sensitive and Selective Quantification of Glyphosate and Aminomethylphosphonic Acid (AMPA) in Urine of the General Population by Gas Chromatography-Tandem Mass Spectrometry », *Journal of Chromatography. B, Analytical Technologies in the Biomedical and Life Sciences* 1158 (novembre), 2020.
- DAGENAIS, B., « La grande entreprise, une communication détournée : Du blanchiment vert à la poursuite bâillon ». In *Contredire l'entreprise : Actes du colloque*

AGNOTOLOGIE, TRANSPARENCE ET FAKE NEWS

de Louvain-la-Neuve, 23 octobre 2009, Presses universitaires de Louvain, Louvain-La-Neuve, 2010.

DAGENAIS, B., « L'ambiguïté du discours public de l'entreprise : entre générosité et mensonge », *Communication Organisation*, n° 47 (1), 2015.

D'ALMEIDA, N., *La société du jugement : essai sur les nouveaux pouvoirs de l'opinion*. Armand Colin, Paris, 2007.

DAVIES, T., et FRANK, M., « "There's no such thing as raw data" : exploring the socio-technical life of a government dataset ». In *Proceedings of the 5th Annual ACM Web Science Conference*, 2013.

DIJK, T. V., « Politique, Idéologie et Discours », *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, n° 21, 2006.

DOUTREIX, M-N., « La fausse information au regard des vertus épistémiques de Wikipédia », *Le Temps des medias* n° 30 (1), 2018.

ECO, U., *La guerre du faux*. Grasset, Paris, 2008.

EFSA, « L'EFSA fournit à Séralini et al. des données sur le maïs GM NK603 », [Communiqué de presse].
<http://www.efsa.europa.eu/fr/press/news/121022.htm>, 2012.

FOUCART, S., « Glyphosate : les autorités sanitaires ont plagié Monsanto », *Le Monde.fr*, 15 janvier 2019.

FOUCART, S., et HOREL, S., « Glyphosate : Monsanto tente une dernière manœuvre pour sauver le Roundup ». *Le Monde.fr*, 18 octobre 2017.

FOUCART, S., HOREL, S., et LAURENS, S., *Les gardiens de la raison : enquête sur la désinformation scientifique*. La Découverte, Paris, 2020.

FOUCAULT, M., *La volonté de savoir. Histoire de la sexualité*, Gallimard, Paris, 1997.

FOUCAULT, M., *Le gouvernement de soi et des autres, Tome 2 : Le Courage de la Vérité*. Seuil, Paris, 2009a.

FOUCAULT, M., *L'ordre du discours : Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*, Gallimard, Paris, 2009a.

GILBERT, C., « La fabrique des risques », *Cahiers internationaux de sociologie* n° 114 (1), 2003.

GILBERT, C., « De l'affrontement des risques à la résilience. Une approche politique de la prévention », *Communication & langages* N° 176 (2), 2013.

GORIA, S., et KNAUF, A., « Le médiateur de l'information et de l'innovation, émergence d'un personnel essentiel à l'intelligence de l'entreprise », confère 2006 – Colloque Conception Innovation, ENSAM, Jul 2006.

GRUNIG, J. E., *Excellence in Public Relations and Communication Management*, Routledge, London, 2013.

GRUNIG, J. E., et REPPER, F. C., « Chapter 6 : Strategic Management, Publics, and Issues », In *Excellence in public relations and communication management*, édité par James E. Grunig et IABC Research Foundation, Communication textbook series. Public relations, L. Erlbaum Associates, Hillsdale, N.J, 1992.

HABERMAS, J., *Théorie de l'agir communicationnel, tome 1 : Rationalité de l'action et rationalisation de la société*, Fayard, Paris, 1987.

HARBULOT, C., et MARCON C., « Intelligence économique et développement durable : deux mondes à part », *Revue internationale d'intelligence économique* Vol. 9 (1), 2017.

HUYGHE, F-B., « Désinformation : armes du faux, lutte et chaos dans la société de l'information », *Sécurité globale* N° 6 (2), 2016.

JAS, N., *Agotologie*, Presses de Sciences Po, Paris, 2015.

JEANNERET, Y., « L'affaire Sokal : comprendre la trivialité », *Communication & Langages*, 118 (1), 1998.

JEANNERET, Y., *Y – a-t-il (vraiment) des technologies de l'information*, Presses universitaires du Septentrion, Paris, 2007.

JEANNERET, Y., « Une volonté de savoir au crible d'une querelle médiatique ». *Communication langages* N° 166 (4), 2010.

JEANNERET, Y., *Critique de la trivialité : les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*, Éditions Non standard, Paris, 2014.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Le discours polémique : Centre de recherches linguistiques et sémiologiques de Lyon*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 1980.

KUHN, T. S., *The structure of scientific revolutions*, The University of Chicago Press, London, 2012.

KUNTZ, M. *L'Affaire Séralini, l'impasse d'une science militante*, Fondapol, Paris, 2019.

AGNOTOLOGIE, TRANSPARENCE ET FAKE NEWS

KUNTZ, M., *Glyphosate, le bon grain et l'ivraie*, Fondapol, Paris, 2020.

LATOUR, B., *La science en action : introduction à la sociologie des sciences*, La Découverte/Poche, Paris, 2010.

LATOUR, B., « Que la bataille se livre au moins à armes égales », *Controverses climatiques, sciences et politiques*, 7, Presses de Sciences Po, Paris, 2012.

LEMIEUX, C., « À quoi sert l'analyse des controverses ? », *Mil neuf cents. Revue d'histoire intellectuelle* 25 (1), 2007.

LIBAERT, T., *La transparence en trompe-l'œil*, Descartes & cie, Paris, 2003.

LIBAERT, T., et ALLARD-HUVER, F., « La communication sur les sujets sensibles au prisme des sciences de l'information et de la communication », *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, n° 11 (février), 2014.

LUCAS, D., et TIFFREAU, A., *Guerre économique et information : les stratégies de subversion*. Ellipses, Paris, 2001.

Marcilly, C. de. 4 – *Intelligence économique et lobbying*. Presses Universitaires de France, 2012.

MAUGER-PARAT, M., et PELIZ, A-C., « Controverse, polémique, expertise : trois notions pour aborder le débat sur le changement climatique en France », *Vertigo – la revue électronique en sciences de l'environnement*, n°13, 2013.

MAXIM, L., BLANCHEMANCHE, S., GRABAR, N., et VAN DER SLUIJS, J., « Analyser la qualité de l'évaluation des risques : l'exemple des perturbateurs endocriniens », *Natures Sciences Societes*, 4, 2017.

MERTON, R. K., *The Sociology of Science: Theoretical and Empirical Investigations*. University of Chicago Press, 1973.

MOATTI, A., *Alterscience: postures, dogmes, idéologies*, Odile Jacob, Paris, 2013.

MONSANTO, "Monsanto Email Re : FW : SCIENTIFIC OUTREACH COUNCIL MEETING", MONGLY00904009- MONGLY00904011, <https://www.baumhedlundlaw.com/documents/pdf/monsanto-documents-2/mongly00904009-revised-redactions.pdf>, 1999.

MONSANTO, "Monsanto Email Re : Question/Info", MONGLY02628575-MONGLY02628576, <https://www.baumhedlundlaw.com/documents/pdf/monsanto-documents-2/mongly02628575-mongly02628576.pdf>, 2001.

NEVEU, E., *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 2011.

ORESQUES, N., et CONWAY, E. M., *Merchants of Doubt : How a Handful of Scientists Obscured the Truth on Issues from Tobacco Smoke to Global Warming*. Bloomsbury Press, New York, 2011.

PENET, P., « Fake science et ignorance stratégique : retour sur les récentes controverses autour de l'austérité et du glyphosate », *Études de communication*, n° 53 (2), 2019.

PROCTOR, R. N., *Golden holocaust: la conspiration des industriels du tabac*, Des Equateurs, Paris, 2014.

RENNES, J., « Les controverses politiques et leurs frontières », *Études de communication* n° 47 (2), 2016.

RISKMONGER. « Greed, Lies and Glyphosate: The Portier Papers ». *The Risk-Monger* (blog). 13 octobre 2017. <https://risk-monger.com/2017/10/13/greed-lies-and-glyphosate-the-portier-papers/>

ROQUEPLO, P., *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*, Éditions Quæ, Paris, 1997.

ROSNAY, DULONG DE M., et MAXIM, L., « L'ineffectivité du droit d'accès à l'information environnementale sur les risques chimiques », *Hermes, La Revue* n° 64 (3), 2012.

ROTHSTEIN, H., « Neglected risk regulation: The institutional attenuation phenomenon ». *Health, Risk & Society* 5 (1), 2003.

SIMONNOT, B., « Évaluer l'information ». *Documentaliste-Sciences de l'Information* Vol. 44 (3), 2007.

STEIN, M., « Comment une information trompeuse s'impose dans le discours dominant : le cas d'une énergie fossile devenue « énergie verte » ». In *Colloque international Fake news, rumeurs, intox... Stratégies et visées discursives de la désinformation*, 2018.

UMBHAUER, G., « De l'amiante au chrysotile, une évolution stratégique de la désinformation », *Revue d'économie industrielle*, n° 131 (septembre), 2010.

VANDERBIEST, N. « La science dans la construction de légitimité dans la communication d'acceptabilité. Le cas du Glyphosate », In *Le rôle de l'argument scientifique en communication sensible*, Académie des Controverses et de la Communication Sensible, 2019.

VENISSE, N., et DUPUIS, A., « Glyphosate exposure in the general population », *IATDMCT COMPASS* Sept. 2019, 2019.

AGNOTOLOGIE, TRANSPARENCE ET FAKE NEWS

VOGEL, Sarah A. 2013. *Is it safe? BPA and the struggle to define the safety of chemicals*. Berkeley : University of California Press.

WOJCIK, S., « La démocratie électronique, mythe et réalité », In *La démocratie. Histoire, théories, pratiques*, édité par Benoît Richard et Jean-Vincent Holeindre, Éditions Sciences Humaines, 2010.

YU, H., et ROBINSON, D. G., « The New Ambiguity of “Open Government” », *UCLA Law Review*, 8 août 2012, 2012.